

# Lutte par piégeage des fondatrices de frelon asiatique,

du 1er avril au 15 mai 2017

**Pourquoi cette période:** période + courte après la 1<sup>ère</sup> sélection entre fondatrices pour les nids primaires.

**Par qui :** par tous ceux qui sont sensibilisés aux risques et dommages causés par **cet insecte envahisseur** qui se traduisent par :

- L'insécurité de la population : cet insecte s'installe en terre, dans les cheminées, les arbustes, arbres, cabanon et est dangereux en cas de dérangement accidentel.
- La sauvegarde de la biodiversité : ce frelon se nourrit d'insectes pollinisateurs, en particulier l'abeille.
- La défense de la filière apicole : déjà mise à mal par les maladies et pesticides

**Où piéger :** partout tous les 200 m, (impossible à mettre en place) mais en particulier :

- près des lieux là où ont été trouvés les nids non détruits, après la chute des feuilles.
- Près des lieux où il y a à manger : en ville près des étals de commerce de denrées alimentaires, près des arrières cuisines de restaurant,
- Près des fleurs ou fruits appréciés par le frelon asiatique : camélia simple, bananier,

**Avec quel piège :** des pièges sélectifs de fabrication artisanal ou du commerce (piège Véto Pharma, fortement conseillé)

**Avec quel appât :** 1/3 bière, 1/3 sirop de grenadine, 1/3 vin blanc ou produits du commerce (appât Véto Pharma)

**Incidence d'un bon piégeage de printemps :** Diminution du volume de nids à détruire très coûteux pour le particulier et la collectivité.

*Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole vous remercie de votre participation à cette démarche, et vous suggèrent le renvoi du document de comptage ci-joint, après le 15 mai 2017 par mail à [frelon@cc-paysfouesnantais.fr](mailto:frelon@cc-paysfouesnantais.fr) ou sous format papier l'accueil de la CCPF.*

Tableau de comptage piégeage Frelon Asiatique printemps 2017

Nom, prénom du piégeur:							qualité:	
adresse code postal et contact Mail:								
Adresse emplacement du piège N°1 et 2		<b>piège 1</b>	<b>piège 2</b>	date de pose:			Appât:	
		<b>Frelon asiatique</b>	<b>Frelon Européen</b>	<b>papillon</b>	<b>abeille</b>	<b>mouche</b>		observations
le:	1er comptage						type de piège:	
	2ème comptage							
	3ème comptage							
	4ème comptage							
	5ème comptage							
	6ème comptage							
<b>Total piège 1 et 2</b>		0	0	0	0	0	0	fin de comptage le:
Adresse emplacement du piège N°3 et 4		<b>piège 3</b>	<b>piège 4</b>	date de pose:			Appât:	
		<b>Frelon asiatique</b>	<b>Frelon Européen</b>	<b>papillon</b>	<b>abeille</b>	<b>mouche</b>		observations
	1er comptage						type de piège:	
	2ème comptage							
	3ème comptage							
	4ème comptage							
	5ème comptage							
	6ème comptage							
<b>Total piège 3 et 4</b>		0	0	0	0	0	0	fin de comptage le:
Adresse emplacement du piège N°5 et 6		<b>piège 5</b>	<b>piège 6</b>	date de pose:			Appât:	
		<b>Frelon asiatique</b>	<b>Frelon Européen</b>	<b>papillon</b>	<b>abeille</b>	<b>mouche</b>		observations
	1er comptage						type de piège:	
	2ème comptage							
	3ème comptage							
	4ème comptage							
	5ème comptage							
	6ème comptage							
<b>Total piège 5 et 6</b>		0	0	0	0	0	0	fin de comptage le:
<b>Total piège 1 à 6</b>		<b>Frelon asiatique</b>		<b>Frelon Européen</b>		<b>papillon</b>	<b>abeille</b>	<b>mouche</b>
		0		0		0	0	transmis le _____
								à la commune -----@-----